



Mission régionale d'autorité environnementale
Normandie

Conseil général de l'environnement
et du développement durable

Rouen, le 21 juillet 2022

Mission régionale d'autorité environnementale
de Normandie

Affaire suivie par : Marie-Claire BOZONNET
Tel : 01 40 61 79 29

Objet : Avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale sur le dossier relatif à la création d'un parc d'immersion « Rustik » sur la commune de Chailloué (Orne)

Madame, Monsieur,

La commune de Chailloué a transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier relatif à la création d'un parc d'immersion « Rustik », reçu le 30 mai 2022.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale, qu'il conviendra de joindre au dossier de consultation du public.

Cet avis est publié sur le site internet des missions régionales d'autorité environnementale (rubrique MRAe Normandie) : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr.

Conformément à l'article R. 122-9 du code de l'environnement, l'étude d'impact ainsi que la réponse du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale et les avis mentionnés à l'article R. 122-7 sont insérés dans les dossiers soumis à la consultation du public.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire parvenir cette réponse par voie électronique à l'adresse suivante : pee.seclad.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
Pour la présidente, empêchée
Le membre permanent titulaire

Marie-Claire BOZONNET

**Agence départementale d'ingénierie
Orne Métropole
27 boulevard de Srasbourg
CS 30528
61017 Alençon Cedex**

Copie à : - Préfecture de l'Orne
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
- Direction départementale des territoires de l'Orne
- Madame Angélique BATONNIER, responsable urbanisme, commune de Chailloué